

Le 6 octobre 2023,

INVITATION À UNE JOURNÉE D'ÉTUDE SUR
LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LA PROTECTION SOCIALE

DANS LA CADRE DE
CENT ANS DE LUTTES ET DE BATAILLES POUR LA RETRAITE

Organisée par l'UFR sous l'égide de la FERC

>> **9h30** >>> **Daniel Blache**, membre de la Direction de L'UCR, ancien cheminot,
>> **14h00** >>> **Stéphane Sirot**, Historien du Mouvement Social.

MERCREDI 6 DÉCEMBRE, SALLE ROTONDE

Les plus jeunes des camarades à la retraite aujourd'hui avaient 20 ans en 1981, ont vécu le passage de l'âge légal de 65 à 60 ans avec 37,5 annuités et ont été partie prenante des luttes pour la défense de la Sécurité sociale dont les régimes de retraite. Car les attaques du patronat et des gouvernements successifs n'ont pas cessé : 1993, Balladur ; 2003, Fillon ; 2010, Woerth ; 2014, Touraine.

2023, malgré une mobilisation historique, si Macron n'a pas pu imposer la retraite par points, il a néanmoins supprimé les régimes spéciaux, accéléré Touraine, reculé l'âge légal de 2 ans, diminué encore le taux de remplacement.

Qu'on ne s'y trompe pas, le gouvernement inféodé au patronat cherche à aller plus loin dans la destruction des conquêtes de 1936-45. Sa prochaine cible sera le cœur de la Sécu, l'assurance maladie (AM). Déjà les accidents du travail-maladies professionnelles (AT-MP) et les allocations familiales (AF) ont subi des attaques sérieuses. Le nerf de la guerre, le financement est de moins en moins assuré par les cotisations sur salaire grâce à la CSG et aux exonérations de cotisations (73,6 Mds € en 2022, plus de 800 Mds en euros constants 2022 depuis 1992 volés à la Sécu).

**De grandes batailles sont devant nous.
Cette Journée d'études a pour but d'aider à leur préparation.
Pour défendre la Sécu, il faut la connaître !**

POUR S'INSCRIRE :
ferc.ufr@ferc.cgt.fr